Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 108 (2010)

Heft: 4

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





mêmeschances

pour toutes les familles

Soutenue par la FSSF

Pétition «Egalité des chances pour toutes les familles»

La loi sur le partenariat interdit aux personnes vivant en partenariat enregistré d'adopter, y compris l'enfant du ou de la partenaire; cette exclusion est au détriment de l'enfant.

Que les personnes homosexuelles et bisexuelles puissent adopter aussi longtemps qu'elles sont célibataires fait ressortir l'absurdité de la loi sur le partenariat. Si elles concluent un partenariat enregistré, elles perdent ce droit à l'adoption.

La pétition voudrait que le Parlement et le peuple discutent de ces questions et trouvent une solution qui débouche sur:

- Les mêmes droits pour les couples de même sexe et les couples mariés en matière de parentalité et d'adoption.
- Un même cadre légal pour

protéger tous les enfants, qu'ils soient élevés par des couples partenariés ou par des couples mariés

• Une modification du droit d'adoption, qui prenne en considération l'intérêt et le bien-être de l'enfant et non pas l'état civil et l'orientation sexuelle des personnes et des couples désireux d'adopter.

Parce qu'elle vise le bien de l'enfant, la FSSF soutient cette pétition. Elle peut être signée directement en ligne. Vous trouverez également en annexe à ce numéro un formulaire à (faire) signer.

Voir: www.familienchancen.ch

Congrès 2010

Présentation de l'Echovalise

Ayant remarqué que les valises offertes aux futures mamans lors de leur grossesse contenaient trop de produits nocifs à la santé du bébé et à l'environnement, un groupe formé d'une sage-femme et de parents ont décidé de mettre sur pied l'Echovalise.

Cette valise sera offerte dans un premier temps aux sagesfemmes intéressées, puis aux parents accouchant hors maternité, qui ne recevaient rien jusqu'à ce jour. Elle contiendra beaucoup de produits de base comme de la tisane d'allaitement Bio, une paire de coussinets lavables, ou un savon d'Alep. Elle présentera également une gamme de produits naturels, non nocifs pour l'environnement. Cette valise sera présentée lors du prochain Congrès des sages-femmes à Genève et chaque sage-femme pourra repartir avec une valise de démonstration. Ensuite, elles pourront en commander d'autres pour leurs patientes.

Voir: www.mere-et-terre.ch

Berne, 22 juin 2010

Journée d'étude ssp

La prochaine Journée d'étude du ssp (syndicat des services publics) du secteur de la santé sera consacrée à un thème d'actualité: «Pénurie de personnel et nouvelles professions de la santé».

Nombreux sont les cantons où la pression des mesures d'économies continue à s'accroître. Les signes avant-coureurs de l'introduction au niveau national du système des forfaits par cas/DRG prévue pour le 1er janvier 2012 sont déjà perceptibles. Au lieu de diminuer la charge de travail (ce qui serait nécessaire), le nouveau mode de financement hospitalier risque d'engendrer du stress supplémentaire pour le personnel, avec, à la clé, une augmentation du nombre des personnes qui abandonnent leur profession. Aujourd'hui, le thème de la pénurie de personnel

entre dans les débats politiques. Ce nouveau contexte peut être favorable au personnel de la santé: en formulant avec force et clarté ses revendications et ses besoins, il aura davantage de chances d'être entendu que par le passé.

Cette Journée du 22 juin 2010 débutera à 9h45 par un accueil – café et se terminera à 16h30. Elle aura lieu à l'Hôtel Berne, Zeughausgasse 9, à Berne. Une traduction simultanée sera assurée.

Les inscriptions doivent parvenir au ssp (dipti.buerki@vpodssp.ch) jusqu'au 11 juin 2010.

Initiative du lobby du tabac

Nocif pour le personnel des restaurants

Le tabagisme passif n'est pas un simple désagrément, c'est une grave menace pour la santé. Les employé(e)s qui assurent le service ont le droit comme tous/toutes les autres employé(e)s d'être protégé(e)s sur leur lieu de travail contre la fumée des autres. C'est pourquoi l'initiative populaire fédérale «Protection contre le tabagisme passif» est absolument nécessaire.

Selon la Communauté d'intérêt des restaurateurs libres suisses, les propriétaires devraient pouvoir décider eux-mêmes s'il est permis ou non de fumer dans un établissement public. La Communauté d'intérêt veut s'opposer à l'évolution: dans plusieurs cantons suisses comme dans les pays voisins, c'est désormais une norme bien établie que les espaces fermés accessibles au public soient nonfumeurs: les deux tiers de la population suisse souhaitent que les restaurants soient non-fumeurs. Les dépenses de santé causées par le tabagisme passif s'élèvent en Suisse à au moins 420 millions de francs par an. La population suisse souhaite clairement une protection uniforme valable dans tout le pays contre le tabagisme passif. Plus

de 100000 signatures ont été récoltées en neuf mois à peine pour l'initiative «Protection contre le tabagisme passif». L'initiative sera déposée dès que le nombre nécessaire de signatures certifiées valables sera atteint.

L'initiative «Protection contre le tabagisme passif» demande

- les espaces fermés accessibles au public tels que les restaurants, les bars, les écoles ou les hôpitaux soient non fumeurs;
- tous les espaces fermés qui servent de lieu de travail soient non fumeurs;
- une seule et même réglementation soit valable dans toute la Suisse.

Alliance «Protection contre le tabagisme passif»

Voir: www.sansfumee-oui.ch

Haïti

Des sages-femmes pour renforcer les équipes locales

En collaboration avec le Ministère de la Santé, le Bureau du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) à Port au Prince recherche des sages-femmes francophones – ou parlant le créole – pour renforcer les équipes locales de dix Centres de santé de la zone affectée par le séisme.

Insérées dans les équipes locales, ces sages-femmes seront en charge de la production de soins obstétricaux es-



sentiels, incluant les soins obstétricaux d'urgence de base (SONUB), de la Planification familiale, des soins post-avortement (AMIU), des soins et du soutien post-viol, de la prise en charge des maladies sexuellement transmissibles et de la prévention VIH. Elles devront soutenir et renforcer les connaissances et la pratique des équipes locales et des professionnels travaillant au niveau communautaire, en particulier par de la formation continue. Les sages-femmes travailleront en binôme.

Des séjours de 3 mois minimum sont souhaités pour ce programme qui s'étend sur 11 mois.

Pour toute information ou pour poser une candidature: Dr. Michel Brun, brun@unfpa. org.

Doctorat en sciences infirmières

Elisabeth Kurth, sage-femme et docteure

En mars 2010, l'université de Bâle a été décerné pour la première fois en Suisse un titre de docteur en sciences infirmières à une sage-femme, Elisabeth Kurth, qui devient ainsi la première sage-femme à recevoir un tel titre d'une université suisse.

Lors d'une cérémonie officielle à l'université de Bâle, Elisabeth Kurth a défendu avec succès sa thèse «Postnatal Infant Crying and Maternal tiredness: Examining their evolution and interaction in the first 12 weeks postpartum» («Les bébés pleureurs, leurs mères fatiquées, un parcours du combattant pour le démarrage d'une vie familiale»). Dans cette étude, l'auteure examine l'évolution et l'interaction entre les pleurs du nourrisson et la lassitude maternelle durant les trois premiers mois après la naissance, de même que les facteurs de risque pour une dépression



maternelle et pour des problèmes de pleurs excessifs. La FSSF félicite chaleureusement Elisabeth Kurth pour cette importante promotion professionnelle.

«Sages-femmes cherchent parents: Accompagner une parentalité en changement»

Congrès suisse des sages-femmes, 19 et 20 mai 2010 à Genève

Vous avez oublié de vous inscrire? Pas de problème: sur www.sage-femme.ch, il est toujours possible de s'inscrire en dernière minute! De même, au Congrès, il sera possible de s'enregistrer pour la journée.

Chaleureuse bienvenue à Genève!

Pour le comité d'organisation, Marianne Indergand-Erni

Code de pratique en matière de recrutement OMS

En finir avec le vol de personnels de santé

En mai 2010, à l'occasion de la prochaine Assemblée mondiale de la santé, un code de pratique avant-gardiste garantissant aussi le droit à la santé pour les populations des pays en développement sera présenté. Il devrait permettre de lutter contre le débauchage incontrôlé de personnel hospitalier et para-hospitalier dans des pays pauvres.

Il y a pénurie de personnel de santé, non seulement en Suisse mais dans le monde entier. Et cette pénurie touche particulièrement les pays en développement, aux systèmes de santé déjà précaires. A tel point qu'elle compromet la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, que la Suisse a fait siens et qu'elle promeut dans son travail de coopération au développement.

Le système suisse de santé tire parti d'un marché du personnel aussi libéralisé que possible. Jusqu'à présent, les erreurs commises dans la politique de formation et les conditions de travail difficiles dans le secteur de la santé ont pu être compensées par l'attractivité et la compétitivité du marché suisse de la santé dans le contexte européen. Mais le marché européen lui-même s'est globalisé. Conséquence: comme la Suisse recrute du personnel de santé en France et en Allemagne, ces pays eux-mêmes recrutent en Pologne, la Pologne recrute en Ukraine, etc.

Etant donné qu'au bout du compte, ce sont les plus faibles qui se retrouvent sans médecins et sans infirmières, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a élaboré un code de pratique fixant un cadre au recrutement international de personnels de santé. Le recrutement dans les pays en développement doit en particulier être assorti de mécanismes renforçant les systèmes de santé de ces pays par des aides techniques et/ou financières. Il s'agit de dédommager les pays de provenance du personnel pour les moyens investis dans la formation de celui-ci.

Tout en «comprenant sur le fond» la volonté d'édicter un tel code, la Suisse a exprimé jusqu'ici un avis critique à l'égard de ce projet. La FSSF en revanche soutient ce projet par le biais de sa participation au Forum européen des associations nationales d'infirmières/sagesfemmes (en anglais EFNNMA).

Source: www.medicusmundi.ch